Liste des délibérations du Conseil d'Administration du CCAS Séance du 11 avril 2024

Affiché conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

<u>Etaient présents</u>: Francis BOURGUIGNON, Aurélie COCU, Virginie COUTEAU, David GIBOUTET, Didier HENGY, Jean-Michel HOCHABAEFF, Philippe JACQUELINE, Maxime LABELLE, Zacharie LECOMPTE, Josiane LEGROS, Marie-Elisabeth LELIEVRE, Alain MORLAT, Françoise OLLIVIER.

Etaient absentes représentées : Delphine PICHON donne pouvoir à Marie-Elisabeth LELIEVRE.

Maryse TERRAGNO donne pouvoir à Josiane LEGROS.

Était absente excusée : Sandrine GALLEGO

Secrétaire de séance : Aurélie COCU – auxiliaire : Léa BOSSON-WAVRANT

Délibération n°2024-01 - Compte de gestion 2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, **DÉCLARE** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2023, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération n°2024-02 - Compte administratif 2023

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE le compte administratif 2023.

Délibération n°2024-03 - Affectation du résultat 2023

Le Conseil d'Administration,

Entendu l'exposé de Monsieur Maxime LABELLE,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Décide d'affecter ce résultat soit 12 729, 02 € en excédent de fonctionnement reporté (002) sur l'exercice 2024.

Délibération n°2024-04 - Budget primitif 2024

Le Conseil d'Administration,

APPROUVE, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget Prévisionnel 2024 du CCAS.

AUTORISE Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Délibération n°2024-05 - Subventions 2024

Le Conseil d'administration,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE d'allouer les subventions 2024.

Le Président,

Maxime LABELLE

La secrétaire de séance,

Aurélie COCU